

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE POUR LE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DE LA RUE DE MONTBRISON

L'an deux mil vingt-cinq, le trois novembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Salle Jean de Florette à Chazelles-sur-Lyon sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL.

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 7

Dates de convocation du Comité Syndical : 28 octobre 2025

Nombre de conseillers présents : 6

Présents : Pierre VERICEL, Marie-Christine BERTHOLLET, Annie CHAPUIS, Maxime PEILLER, Mickael HATRON.

Absents ayant donné procuration : Gérard HAEGY ayant donné pouvoir à Pierre VERICEL.

Absents : Pascal JALLABERT

Secrétaire élue pour la session : Madame Marie-Christine BERTHOLLET

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Afin d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, et suite au diagnostic des réseaux, une étude de faisabilité a été réalisée pour la Rue de Montbrison.

L'objectif principal est de réduire les apports en eaux claires parasites permanentes et les apports d'eaux pluviales.

Monsieur le Président rappelle que la Police de l'Eau exige une diminution importante des déversements parasites arrivant à la station d'épuration, ce qui améliorera ses qualités épuratoires.

Monsieur le Président explique à l'assemblée le programme concernant la mise en séparatif de la Rue de Montbrison.

Une demande de subvention pour ces travaux doit être déposée de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et tout autre organisme susceptible d'accorder une aide financière ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du SIEA ou son représentant à déposer et signer cette demande sur le site RIVAGE
- **DIT** que dans le cadre du transfert de compétences, la Communauté de Communes de Forez Est viendra se substituer au SIEA à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre VERICEL



La secrétaire de séance
Marie-Christine BERTHOLLET